



15 mai 2019. Courrier à Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, suite à l'entretien donné le 9 mai 2019 au journal Le Parisien.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Bourganeuf, le 15 mai 2019

Objet : votre entretien au journal Le Parisien en date du 9 mai 2019.

Monsieur le Ministre,

Dans le journal Le Parisien daté du 9 mai dernier, vous exprimez votre souhait de transférer en province plusieurs milliers de fonctionnaires de la Direction des Finances Publiques, notamment au bénéfice des territoires ruraux.

Je vous cite : « Aujourd'hui. Internet permet d'installer ces services en Creuse, dans le bassin minier, en Bretagne... On va se donner d'ici la fin du quinquennat pour le faire. Cela permettra de réaliser des économies sur l'immobilier car cela coûte manifestement moins cher d'occuper des bâtiments à Guéret (Creuse) plutôt qu'en Ile-de-France».

Élu de ce département creusois que vous avez mentionné à plusieurs reprises, j'ai été particulièrement réceptif à vos propos. Mais si vous ne souhaitez pas voir votre affirmation être perçue comme une simple déclaration d'intentions, non suivie d'effets, il vous faut rapidement engager la démarche indispensable à la venue sur notre territoire de fonctionnaires actuellement au sein de l'administration centrale.

Votre souci de répartir plus harmonieusement les personnels de votre ministère sera jugé à l'aune de votre implication et de sa traduction concrète.

Les fonctions publiques exercées par les services déconcentrés de l'État, et plus généralement par les services publics, ont été ici particulièrement affaiblies, voire supprimées, par la préjudiciable succession de réformes : Révision générale des politiques publiques (RGPP), modernisation de l'action publique, programme Action publique 2022 en cours d'application ...

Nous estimons à environ 500 le nombre de suppressions de postes de fonctionnaires d'État depuis 2007. Par ses effets induits, cette hémorragie fut responsable de la dégradation brutale du taux de chômage creusois et de la perception d'un vif sentiment d'abandon dans la population locale.

Vous comprendrez aisément que la signature très médiatisée d'un Plan particulier pour la Creuse, le 5 avril dernier, ne saurait être contrecarrée par des initiatives gouvernementales néfastes au développement d'un département actuellement mis en lumière par l'implication de ses élus et acteurs privés dans une forte dynamique de propositions (le Plan compte 138 actions).

Cette interpellation de ma part ne saurait être perçue comme une quelconque caution à ce qui est envisagé localement par vos propres services (la Direction départementale des finances publiques), avec de nouvelles fermetures de Trésoreries générales.

Le défi est maintenant identifié ; je souhaite vivement la déclinaison pratique de votre annonce de déconcentration de personnels sur un territoire qui n'a que trop souffert de ses ancestrales fragilités.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

et de mes sentiments respectueux.

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139 rue de Bercy
75012 PARIS

PERMANENCE PARLEMENTAIRE : 2 RUE ZIZIM - 23400 BOURGANEUF
TEL 05 55 64 14 19 - jjlozach@jjlozach.fr www.jjlozach.fr



**JEAN-JACQUES
LOZACH**

SÉNATEUR
DE LA CREUSE

PRÉSIDENT DU
GROUPE RURALITÉS
DU SÉNAT

VICE-PRÉSIDENT
DE LA DÉLÉGATION
SÉNATORIALE À
LA PROSPECTIVE

ANCIEN PRÉSIDENT
DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA CREUSE

CONSEILLER
DÉPARTEMENTAL
DE BOURGANEUF